Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ClearKlens ECO VH39

Révision: 2024-08-04 **Version:** 01.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit
Nom du produit: ClearKlens ECO VH39

UFI: SEPH-F17Y-U00S-HX0R

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit:	Produits « Nettoyage en place » (Cleaning in Place, CIP). Destiné exclusivement à l'usage industriel..
Utilisations déconseillées:	Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés.

SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs:
AISE_SWED_IS_8b_1
AISE_SWED_IS_4_1
AISE_SWED_IS_7_5

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Diversey Europe Operations BV, De Corridor 4, 3621ZB Breukelen [Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht], The Netherlands

Coordonnées
Diversey France SAS
201, rue Carnot 94120 Fontenay sous Bois,
Tel: 01 45 14 76 76 - Fax: 01 45 14 76 52
E-mail: commandes.directparis@solenis.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence
Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité).
ORFILA (INRS) : 33 1 45 42 59 59.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Corrosion cutanée, Catégorie 1B (H314)
Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318)
Corrosif pour les métaux, Catégorie 1 (H290)

2.2 Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement: Danger.

Contient acide glycolique (Glycolic Acid)

Mentions de danger :
H290 - Peut être corrosif pour les métaux.
H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence:
P260 - Ne pas respirer les vapeurs.
P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.
P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
Acide citrique	201-069-1	-	01-2119457026-42	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, Catégorie 3 (H335) Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319)		3-10
acide sulfamique	226-218-8	5329-14-6	01-2119488633-28, 01-2119846728-23, 01-2119982121-44	Irritation cutanée, Catégorie 2 (H315) Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319) Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3 (H412)		3-10
acide glycolique	201-180-5	79-14-1	[6]	Corrosion cutanée, Catégorie 1B (H314) Toxicité aiguë - Inhalation, Catégorie 4 (H332) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318)		3-10
cumène sulfonate de sodium	239-854-6	15763-76-5	01-2119489411-37	Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319)		1-3
alkyl alcool alkoxylé	[4]	111905-53-4	[4]	Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Irritation cutanée, Catégorie 2 (H315) Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319) Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3 (H412)		1-3

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.
ATE, si disponible(s), sont énumérées dans la section 11.
[4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.
[6] exempté: produits biocides. Voir l'Article 15(2) du Règlement (CE) N°1907/2006.
Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16..

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales: En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Administrer de l'air frais. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche ni le bouche-à-nez. Utiliser un respirateur manuel de type Ambu Bag ou un respirateur automatisé.

Inhalation: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau: Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit pendant au moins 30 minutes. Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Maintenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Ingestion: Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Garder tranquille. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Protection individuelle des secouristes: Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec la peau: Provoque de graves brûlures.

Contact avec les yeux: Provoque des dégats sévères ou irréversibles.

Ingestion: L'ingestion peut conduire à un effet fortement caustique sur la bouche et la gorge avec un danger de perforation de l'oesophage ou de l'estomac.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Dioxide de carbone (CO2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers
En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluants gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Assurer une ventilation suffisante. Ne pas respirer les poussières ou les vapeurs. Porter un vêtement de protection approprié. Porter un appareil de protection des yeux/du visage. Porter des gants appropriés.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Diluer avec une grande quantité d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Assurer une ventilation suffisante. Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide. Utiliser un agent neutralisant. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels). Ne pas replacer les matières déversées dans leur récipient d'origine. Récupérer dans des récipients fermés et adaptés pour élimination.

6.4 Référence à d'autres sections
Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:
Pas de précautions spéciales requises.

Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:
Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Voir section 8.2, Contrôles de l'exposition / protection individuelle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Stocker dans un récipient fermé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
Pour les conditions a éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle
Limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites dans l'air, si disponible:

Valeurs limites biologiques, si disponible:

Procédures de surveillance recommandées, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC
Exposition humaine
DNEL/DMEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
Acide citrique	-	-	-	-
acide sulfamique	-	-	-	1.06
acide glycolique	-	-	-	0.75
cumène sulfonate de sodium	-	-	-	3.8
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

DNEL/DMEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
Acide citrique	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-
acide sulfamique	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-
acide glycolique	-	-	-	57.69
cumène sulfonate de sodium	-	-	-	136.25
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

DNEL/DMEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
Acide citrique	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-
acide sulfamique	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-
acide glycolique	-	-	-	28.85
cumène sulfonate de sodium	-	-	-	68.1
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
Acide citrique	-	-	-	-
acide sulfamique	-	-	-	7.5
acide glycolique	9.2	9.2	1.53	10.56
cumène sulfonate de sodium	-	-	-	26.9
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
Acide citrique	-	-	-	-
acide sulfamique	-	-	-	1.85
acide glycolique	-	2.3	2.3	2.6
cumène sulfonate de sodium	-	-	-	6.6
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
Acide citrique	0.44	0.044	-	> 1000
acide sulfamique	0.3	0.03	0.3	200
acide glycolique	0.0312	0.0031	0.312	7
cumène sulfonate de sodium	0.23	0.023	2.3	100
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m³)
Acide citrique	34.6	3.46	33.1	-
acide sulfamique	0.3	0.03	3	-
acide glycolique	0.115	0.0115	0.007	-
cumène sulfonate de sodium	0.862	0.0862	0.037	-
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité.
Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.

Les conditions normales d'utilisation sont supposées s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit pur :

Contrôles d'ingénierie appropriés: Si le produit est dilué en utilisant des systèmes de dosage spécifique sans risque d'éclaboussures ou de contact cutané direct, l'équipement de protection personnelle tel que décrits dans cette section n'est pas nécessaire.
Contrôles organisationnels appropriés: Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit non dilué :

	SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Transfert et dilution automatiques	AISE_SWED_IS_8b_1	IS	PROC 8b	60	ERC4

Équipement de protection individuelle
Protection des yeux/du visage: Lunettes de sécurité ou masques protecteurs (EN 16321 / EN 166). L'utilisation d'un écran facial complet ou un autre dispositif de protection du visage est fortement recommandé lors de la manipulation des emballages ouverts ou si des éclaboussures peuvent se produire.
Protection des mains: Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Vérifiez les instructions concernant la perméabilité et le délai, comme préconisé par le fournisseur des gants. Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale, tels que le risque d'éclaboussures, de coupures, temps de contact et température.
Gants indiqués pour un contact prolongé: Matière: caoutchouc butyle Temps de pénétration:> = 480 min Epaisseur du matériau:> = 0,7 mm
Gants indiqués pour la protection contre les éclaboussures: Matière: caoutchouc nitrile Temps de pénétration: ≥ 30 min Epaisseur du matériau: ≥ 0.4 mm
En concertation avec le fournisseur de gants de protection, un autre type offrant une protection semblable peut être choisi.
Protection du corps: Porter des vêtements résistant aux produits chimiques et des bottes si une exposition cutanée directe et/ou des éclaboussures peuvent se produire (EN 14605).
Protection respiratoire: Si l'exposition aux particules liquides ou des éclaboussures ne peuvent être évitées, utiliser: demi-masque (FR 140) avec filtre à particules P2 (EN 143) ou masque complet (EN 136) avec filtre à particules P1 (EN 143) Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale. En concertation avec le fournisseur d'équipement de protection respiratoire, un autre type offrant une protection semblable peut être choisi. Des dispositifs d'application spécifiques peuvent être disponibles pour limiter l'exposition. Veuillez consulter la fiche technique pour voir les possibilités. Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle, si disponible.

Contrôles de l'exposition de l'environnement: Ne devrait pas atteindre les égouts ou un fossé de drainage sous forme non diluée ou non neutralisée.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué :

Concentration maximale recommandée (% poids/poids): 5

Contrôles d'ingénierie appropriés: Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale.
Contrôles organisationnels appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit dilué :

	SWED	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Application automatique dans un système clos dédié	AISE_SWED_IS_1_1	IS	PROC 1	480	ERC4
Application automatique dans un système dédié	AISE_SWED_IS_4_1	IS	PROC 4	480	ERC8a
Application par pulvérisation	AISE_SWED_IS_7_5	IS	PROC 7	480	ERC4

Équipement de protection individuelle
Protection des yeux/du visage: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection des mains: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection du corps: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôle de l'exposition de l'environnement: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

Méthode / remarque

État physique: Liquide
Couleur: Limpide , Pâle , Jaune
Odeur: Produit caractéristique
Seuil olfactif: Non applicable
Point de fusion/point de gel (°C) Non déterminé — Non approprié pour la classification de ce produit
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé — Voir les données sur la substance

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphèrique (hPa)
Acide citrique	Pas de données disponibles		
acide sulfamique	Le produit se décompose avant ébullition		
acide glycolique	112	Méthode non fournie	1013
cumène sulfonate de sodium	Pas de données disponibles		
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles		

Méthode / remarque

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable aux liquides
Inflammabilité (liquide): Non inflammable.
Point d'éclair (°C): > 100 °C — coupelle fermée
Supporte la combustion: Non applicable.
(Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)
Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité/d'explosivité (%): Non déterminé

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Méthode / remarque

Température d'auto-inflammabilité: Non déterminé
Température de décomposition: ≈ 9999 (°C)
pH: =< 2 (pur) — ISO 4316
pH dilué: < 2 (5 %) — ISO 4316
Viscosité cinématique: Non déterminé
Solubilité dans/miscibilité avec eau: Complètement miscible

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
Acide citrique	1630	Méthode non fournie	
acide sulfamique	213	Méthode non fournie	20
acide glycolique	> 300	Méthode non fournie	22
cumène sulfonate de sodium	493 Soluble	Méthode non fournie	20
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles		

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

Méthode / remarque

Pression de vapeur: Non déterminé — Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
Acide citrique	Pas de données disponibles		
acide sulfamique	0	Méthode non fournie	20
acide glycolique	0.41	Méthode non fournie	25
cumène sulfonate de sodium	Pas de données disponibles		
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles		

Méthode / remarque

Densité relative: ≈ 1.09 (20 °C) — OECD 109 (EU A.3)
Densité de vapeur: Pas de données disponibles. — Non approprié pour la classification de ce produit
Caractéristiques des particules: Pas de données disponibles. — Non applicable aux liquides.

9.2 Autres informations

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique
Propriétés explosives: Non-explosif.
Propriétés comburantes: Non comburant.
Corrosion vis à vis des métaux: Corrosif(ve) Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 37

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité
Réserve acide: ≈ -3.0 (g NaOH / 100g; pH=4)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique
Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter
Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles
Peut être corrosif pour les métaux. Réagit avec les alcalins. Conserver à l'écart des produits contenant des agents de blanchiment chlorés ou des sulphites.

10.6 Produits de décomposition dangereux
Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Données sur le mélange: .

ATE(s) pertinentes, calculées:
ATE - Voie orale (mg/kg): >2000
ATE - Par inhalation, brouillards (mg/l): >5

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:.

Toxicité aiguë
Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)	ATE Voie orale (mg/kg)
Acide citrique	LD_{50}	5400-11700	Rat	Méthode non fournie		Non établie
acide sulfamique	LD_{50}	2065	Rat	OECD 401 (EU B.1)		Non établie
acide glycolique	LD_{50}	2040	Rat	EPA OPP 81-1		Non établie
cumène sulfonate de sodium	LD_{50}	> 7000	Rat	Méthode non fournie		Non établie
alkyl alcool alkoxylé	LD_{50}	≥ 300-2000	Rat	Méthode non fournie		140000

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)	ATE Voie cutanée (mg/kg)
Acide citrique	LD_{50}	> 2000	Rat	Méthode non fournie		Non établie
acide sulfamique		Pas de données disponibles				Non établie
acide glycolique		Pas de données disponibles				Non établie
cumène sulfonate de sodium	LD_{50}	> 2000	Lapin	Méthode non fournie		Non établie
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles				Non établie

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
Acide citrique		Pas de données disponibles			
acide sulfamique		Pas de données disponibles			
acide glycolique	LC_{50}	3.6 (brouillard) (poussières)	Rat	OECD 403 (EU B.2)	4
cumène sulfonate de sodium	LC_{50}	> 5 (brouillard) Pas de mortalité observée	Rat	Par extrapolation	3.87
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles			

Toxicité d'inhalation aiguë, continu

Ingrédient(s)	ATE - inhalation, poussières (mg/l)	ATE - inhalation, brouillard (mg/l)	ATE - inhalation, vapeurs (mg/l)	ATE - inhalation, gaz (mg/l)
Acide citrique	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
acide sulfamique	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
acide glycolique	Non établie	3.6	Non établie	Non établie
cumène sulfonate de sodium	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
alkyl alcool alkoxylé	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie

Irritation et corrosivité

Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
Acide citrique	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
acide sulfamique	Irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
acide glycolique	Corrosif(ve)	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
cumène sulfonate de sodium	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
alkyl alcool alkoxylé	Faiblement irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	

Irritation occulaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
Acide citrique	Lésion sévère Irritant	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	
acide sulfamique	Lésion sévère	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	
acide glycolique	Lésion sévère	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	
cumène sulfonate de sodium	Irritant	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	
alkyl alcool alkoxylé	Irritant	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
Acide citrique	Pas de données disponibles			
acide sulfamique	Pas de données disponibles			
acide glycolique	Pas de données disponibles			
cumène sulfonate de sodium	Pas de données disponibles			
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles			

Sensibilisation

Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
Acide citrique	non sensibilisant	Cochon de guinée	Méthode non fournie	
acide sulfamique	Pas de données disponibles			
acide glycolique	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / GPMT	
cumène sulfonate de sodium	non sensibilisant	Cochon de	OECD 406 (EU B.6) /	

		guinée	GPMT	
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles			

Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
Acide citrique	Pas de données disponibles			
acide sulfamique	Pas de données disponibles			
acide glycolique	Pas de données disponibles			
cumène sulfonate de sodium	Pas de données disponibles			
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles			

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
Acide citrique	Pas de données disponibles		Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie
acide sulfamique	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 471 (EU B.12/13)	Pas de données disponibles	
acide glycolique	Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	OECD 471 (EU B.12/13) OECD 473 OECD 476	Aucune preuve de mutagénicité Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	OECD 474 (EU B.12)
cumène sulfonate de sodium	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 474 (EU B.12)
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	

Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
Acide citrique	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs
acide sulfamique	Pas de données disponibles
acide glycolique	Pas de preuves de cancérogénicité, force probante des données
cumène sulfonate de sodium	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles

Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
Acide citrique			Pas de données disponibles				Aucune preuve de toxicité pour la reproduction
acide sulfamique			Pas de données disponibles				
acide glycolique			Pas de données disponibles				Aucune preuve de toxicité pour la reproduction
cumène sulfonate de sodium	NOAEL	Effets tératogènes	> 936	Rat	Pas de tests selon les lignes directrices		Aucun effet important ou danger critique connus
alkyl alcool alkoxylé			Pas de données disponibles				

Toxicité par administration répétée

Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
Acide citrique		Pas de données disponibles				
acide sulfamique		Pas de données disponibles				
acide glycolique	NOAEL LOAEL	150 300	Rat	OECD 408 (EU B.26)	90	Pas d'effets indésirables observés
cumène sulfonate de sodium	NOAEL	763 - 3534	Rat	OECD 408 (EU		Pas d'effets observés

				B.26)		
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles				

toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
Acide citrique		Pas de données disponibles				
acide sulfamique		Pas de données disponibles				
acide glycolique		Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles				

toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
Acide citrique		Pas de données disponibles				
acide sulfamique		Pas de données disponibles				
acide glycolique		Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles				

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
Acide citrique			Pas de données disponibles					
acide sulfamique			Pas de données disponibles					
acide glycolique			Pas de données disponibles					
cumène sulfonate de sodium			Pas de données disponibles					
alkyl alcool alkoxylé			Pas de données disponibles					

STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
Acide citrique	Pas de données disponibles
acide sulfamique	Pas de données disponibles
acide glycolique	Pas de données disponibles
cumène sulfonate de sodium	Non applicable
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles

STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
Acide citrique	Pas de données disponibles
acide sulfamique	Pas de données disponibles

acide glycolique	Pas de données disponibles
cumène sulfonate de sodium	Non applicable
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles

Risque d'aspiration
Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3.

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé
Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

11.2 Informations sur les autres dangers
11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien
Propriétés perturbant le système endocrinien - Résultats pour l'humain, si disponible:

11.2.2 Autres informations
Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange .

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:

Toxicité aquatique à court terme
Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
Acide citrique	LC_{50}	440	*Leuciscus idus*	Méthode non communiquée	48
acide sulfamique	LC_{50}	70.3	*Pimephales promelas*	OECD 203 (EU C.1)	96
acide glycolique	LC_{50}	114.8	*Pimephales promelas*	Méthode non communiquée	96
cumène sulfonate de sodium	LC_{50}	> 1000	*Poisson*	EPA-OPPTS 850.1075	96
alkyl alcool alkoxylé	LC_{50}	> 1- 10	*Leuciscus idus*	Méthode non communiquée	96

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
Acide citrique	EC_{50}	1535	*Daphnia magna Straus*	Méthode non communiquée	24
acide sulfamique	EC_{50}	71.6	*Daphnia magna Straus*	OCDE 202, semi statique	48
acide glycolique	EC_{50}	99.6	*Daphnia magna Straus*	OECD 202 (EU C.2)	48
cumène sulfonate de sodium	EC_{50}	> 1000	*Daphnia magna Straus*	OECD 202 (EU C.2)	48
alkyl alcool alkoxylé	EC_{50}	> 1 - 10	*Daphnia magna Straus*	Méthode non communiquée	48

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
Acide citrique	LC_{50}	425	*Scenedesmus quadricauda*	Méthode non communiquée	168
acide sulfamique	EC_{50}	48	*Desmodesmus subspicatus*	OCDE 201, statique	72
acide glycolique	E_rC_{50}	31.2	*Pseudokirchneriella subcapitata*	OECD 201 (EU C.3)	72
cumène sulfonate de sodium	E_bC_{50}	> 230	*Not specified*	EPA OPPTS 850.5400	96
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles			

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio

					n (jours)
Acide citrique		Pas de données disponibles			
acide sulfamique		Pas de données disponibles			
acide glycolique		Pas de données disponibles			
cumène sulfonate de sodium		Pas de données disponibles			
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles			

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition
Acide citrique	EC_{50}	> 10000	*Pseudomonas*	Méthode non communiquée	16 heure(s)
acide sulfamique	EC_{10}	> 1000	*Pseudomonas*	Méthode non communiquée	16 heure(s)
acide glycolique		Pas de données disponibles			
cumène sulfonate de sodium	$E_r C_{50}$	> 1000	*Bactérie*	OECD 209	3 heure(s)
alkyl alcool alkoxylé	EC_{10}	> 1000	*Boues activées*	DEV-L2	

Toxicité aquatique à long terme

Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
Acide citrique		Pas de données disponibles				
acide sulfamique		Pas de données disponibles				
acide glycolique		Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
Acide citrique		Pas de données disponibles				
acide sulfamique		Pas de données disponibles				
acide glycolique		Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
alkyl alcool alkoxylé	NOEC	> 0.1 - 1	*Daphnia magna*	OECD 202	21 jour(s)	

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sediment)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
Acide citrique		Pas de données disponibles				
acide sulfamique		Pas de				

		données disponibles				
acide glycolique		Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
Acide citrique		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
Acide citrique		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
Acide citrique		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
Acide citrique		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
Acide citrique		Pas de données disponibles				

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
Acide citrique	Pas de données disponibles			

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie dans l'eau fraîche	Méthode	Evaluation	Remarque
Acide citrique	Pas de données disponibles			

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Ingrédient(s)	Type	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
Acide citrique		Pas de données disponibles			

Biodégradation

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT_{50}	Méthode	Evaluation
Acide citrique			97 % en 28	Méthode non	Facilement biodégradable

			jours(s)	communiquée OECD 301B	
acide sulfamique					Non applicable (substance inorganique)
acide glycolique	Boues activées, aérobie	CO_2 production	78% en 11 jours(s)	OECD 301B	Facilement biodégradable
cumène sulfonate de sodium		CO_2 production	103 - 109% en 28 jours(s)	OECD 301B	Facilement biodégradable
alkyl alcool alkoxylé	Boues activées, aérobie	CO_2 production	> 60 % en 28 jours(s)	OECD 301B	Facilement biodégradable

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT_{50}	Méthode	Evaluation
Acide citrique					Pas de données disponibles

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT_{50}	Méthode	Evaluation
Acide citrique					Pas de données disponibles

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
Acide citrique	-1.72		Pas de bioaccumulation prévue	
acide sulfamique	0.1		Pas de bioaccumulation prévue	
acide glycolique	-1.07	Méthode non communiquée	Pas de bioaccumulation prévue	
cumène sulfonate de sodium	-1.1	Méthode non communiquée	Pas de bioaccumulation prévue	
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles			

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
Acide citrique	Pas de données disponibles				
acide sulfamique	Pas de données disponibles				
acide glycolique	3.162		QSAR	Faible potentiel de bioaccumulation	
cumène sulfonate de sodium	Pas de données disponibles				
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles				

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coéfficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/ sédiments	Evaluation
Acide citrique	Pas de données disponibles				Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau
acide sulfamique	Pas de données disponibles				
acide glycolique	Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium	Pas de données disponibles				
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles				

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Effets sur l'environnement, si disponible:

12.7 Autres effets néfates

Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés: Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent êtres éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est

déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

Emballages vides
Recommandation: Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.
Produits de nettoyage appropriés: De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

SECTION 14: Informations relatives au transport



Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification: 1760
14.2 Nom d'expédition des Nations unies
Liquide corrosif, n.s.a. (acide citrique , acide sulfamique)
Corrosive liquid, n.o.s. (citric acid , sulphamic acid)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport:
Classe de danger pour le transport (et risques subsidiaires): 8
14.4 Groupe d'emballage: III
14.5 Dangers pour l'environnement:
Dangereux pour l'environnement: Non
Polluant marin: Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun à notre connaissance.
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI: Le produit n'est pas transporté dans des cargaisons en vrac.

Autres informations applicables:
ADR
Code de classification: C9
Code de restriction en tunnels: (E)
Numéro d'identification du danger: 80
IMO/IMDG
No EmS: F-A, S-B

Le produit a été classé, étiqueté et emballé conformément aux prescriptions de l'ADR et aux dispositions du Code IMDG
La législation sur le transport contient des prescriptions particulières pour certaines classes de produits dangereux emballés en quantités limitées.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

Règlements UE:
• Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH
• Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
• Règlement (CE) n° 648/2004 - règlement relatif aux détergents
• les substances identifiées comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605
• Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)
• Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement): Non applicable.

Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004
agents de surface non ioniques, phosphonates < 5 %

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Seveso - Classification: Non classé

Installations classées:

Non concerné

Substance(s) inscrite(s) au(x) tableau(x) des Maladies professionnelles, si disponible:

15.2 Evaluation de la sécurité chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

SECTION 16: Autres informations

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Code FDS: MS1005567 **Version:** 01.0 **Révision:** 2024-08-04

Procédure de classification
La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

Abréviations et acronymes:
• AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
• ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë
• DNEL - Dose dérivée sans effet
• CE50 - concentration efficace, 50%
• ERC - Catégories de rejet dans l'environnement
• EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
• CL50 - concentration létale, 50%
• LCS - Étape du cycle de vie
• DL50 - dose létale, 50%
• DSENO - Dose sans effet nocif observé
• DSEO - Dose sans effet observé
• OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques
• PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
• PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
• PROC - Catégories de processus
• Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
• vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables
• H302 - Nocif en cas d'ingestion.
• H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
• H315 - Provoque une irritation cutanée.
• H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
• H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
• H332 - Nocif par inhalation.
• H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
• H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité